

Titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes (TP FPA)

Mis à jour le 9 juin 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Avoir un projet professionnel en lien avec le métier de formateur ;
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou justifier d'une expérience professionnelle significative ;
- Maîtriser la communication écrite et orale ;
- Disposer de compétences bureautiques et numériques de base.

L'entrée en formation est conditionnée par un positionnement comprenant des tests et un entretien permettant de vérifier l'adéquation du projet et des prérequis.

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Demandeur d'emploi, salarié, individuel payant

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

515 heures

Durée en entreprise

315 heures

Validation

Le titre professionnel Formateur

Donnez une nouvelle dimension à votre parcours professionnel en devenant Formateur Professionnel d'Adultes.

Objectifs professionnels

Préparer le candidat à l'obtention du titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes délivré par le Ministère du Travail (niveau 5).

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Concevoir et préparer une formation multimodale adaptée à un public et à une demande ;
- Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants selon différentes modalités ;
- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation et leur insertion professionnelle ;
- Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche qualité et de responsabilité sociale.

Contenu

La formation est organisée en blocs de compétences (CCP) du titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes. Elle alterne présentiel, classes virtuelles et formation à distance (FOAD) encadrée.

CCP1 : Concevoir et préparer la formation

Analyse de la demande et du public, définition des objectifs pédagogiques, conception de scénarios multimodaux et création de supports pédagogiques.

CCP2 : Animer une formation et évaluer les acquis

Techniques d'animation, gestion de groupe, mise en œuvre de situations d'apprentissage et construction d'outils d'évaluation.

CCP3 : Accompagner les apprenants

Accueil et positionnement, individualisation des parcours, suivi des apprenants, remédiation et accompagnement à l'insertion professionnelle.

CCP4 : Inscrire sa pratique dans une démarche qualité et RSE

Cadre réglementaire, démarche qualité, responsabilité sociale et analyse des pratiques professionnelles.

Une période en entreprise d'une durée minimale de 315 heures est requise pour se présenter à la certification.

Modalités pédagogiques

La formation alterne présentiel, classes virtuelles et FOAD encadrée, avec apports théoriques, mises en situation, études de cas, productions et analyse de pratiques.

Titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes (TP FPA)

Professionnel d'Adultes (niveau 5), délivré par le Ministère du Travail, est visé à l'issue de la formation.

La validation peut être totale ou partielle. En cas de validation partielle, des certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenus. Un rattrapage peut être mis en place afin de valider le titre complet.

Une attestation de formation est remise en fin de parcours. Une attestation des acquis peut être délivrée en fonction des compétences validées en cours de formation.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Les compétences sont évaluées tout au long du parcours et lors de la certification finale.

Pendant la formation, des évaluations régulières (quiz, études de cas, productions, mises en situation) permettent de mesurer la progression des compétences et de préparer les épreuves.

La certification est organisée conformément aux modalités du titre professionnel :

- présentation d'un dossier professionnel ;
- constitution d'un dossier technique ;
- résultats des évaluations passées en cours de formation ;
- mise en situation professionnelle ;
- de questionnements d'jury à partir de productions du candidat et d'un entretien final.

Possibilité de validation par blocs de compétences

La FOAD comprend un suivi régulier des activités et une assistance pédagogique et technique tout au long du parcours.

Profil des intervenants

Formateurs du GIP FCIP de Reims

Les plus

- Formation hybride : présentiel et distanciel
- Éligible au CPF
- Accompagnement individualisé
- Compatible avec une activité professionnelle

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur une plateforme en ligne, des supports pédagogiques variés et des salles équipées (connexion Wi-Fi assurée). Le formateur est joignable par téléphone et mail.

Un poste informatique équipé (caméra, micro, connexion internet) est requis pour suivre les activités à distance de la plateforme d'e-learning e-GRETA-CFA (<https://moodle.e-greta.fr>).

Durée

Durée totale de la formation dispensée par le GIP : 515 heures : 263h en FOAD + 240h en présentiel + 12h en classe virtuelle. Une période en entreprise d'une durée minimale de 315 heures est requise pour se présenter à la certification.

Délais et modalités d'accès

Session du 23 mars 2026 au 09 juillet 2027

Clôture des inscriptions : le 16 mars 2026

- Les entrées en formation peuvent être possibles après le démarrage de la session, sous réserve de validation du positionnement et de la mise en place d'un parcours individualisé permettant de rattraper les contenus non suivis.
- Le délai d'accès à la formation dépend des modalités de financement et de la validation de la candidature lors du positionnement.

Financements possibles

Coût total de la formation : 4 339,00 € (passage de la certification inclus).

Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).

Autres modalités de financement possibles : financement individuel, employeur ou dispositifs de financement de la formation professionnelle.

Titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes (TP FPA)

Oui

Nombre de participants

6 minimum - 12 maximum

Entrée-sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code CPF : Eligible au CPF
- Code RNCP : [37275](#)
- Formacode : 44386
- Code NSF : 333
- Code ROME : K2111

Poursuite de parcours

À l'issue de la formation, le titulaire du titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes peut exercer en tant que formateur professionnel d'adultes, formateur technique, animateur de formation ou formateur consultant.

Des évolutions sont possibles vers des fonctions de coordination pédagogique, conseil ou responsable de formation.

La certification permet également d'accéder à des formations de niveau supérieur dans les domaines de la formation et des ressources humaines (licence professionnelle métiers de la GRH, différents parcours sont possibles : ingénierie, conseil et animation de formation).

Référent handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par notre référent handicap selon les besoins. Il peut être contacté par mail : christophe.dias-soares@ac-reims.fr

Réseau

- GIP FCIP – CAFOC
- 17, boulevard de la Paix CS 50033
51722 REIMS CEDEX
- cafoc@ac-reims.fr
- 03 26 61 20 71
- gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00023